

# Ludres

## MAG.

Le magazine de la Ville de Ludres  
Mars 2026  
[www.ludres.com](http://www.ludres.com)

#36

GROS PLAN

## Des lieux qui respirent

**DOSSIER**  
Budget 2026 :  
assurer la transition

**PARTAGER**  
Mars Bleu :  
marcher, courir, prévenir



ville de

**Ludres**

# DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL INTERMARCHÉ DE LUDRES



NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE POUR VOUS  
PERMETTRE DE MIEUX MANGER TOUS LES JOURS



# Intermarché

## LUDRES

Chemin du Bon Curé Centre Commercial, Avenue du Chaudeau, 54710 Ludres

**HORAIRES OUVERTURE** Lundi au samedi : 8h30-19h30  
Dimanche : 9h00-12h30

## DOSSIER

Budget 2026 :  
assurer la transition



9-11

## ACTUALITÉS

Mémoire d'avenir 4

Le Conseil Municipal des Enfants  
trace sa feuille de route ! 5

## S'INFORMER

Un outil 3 en 1 6

Fin de chantier 6

En voiture Simone ! 6

Le repas des seniors a tenu toutes ses promesses ! 7

L'école plus inclusive 7

## VIVRE-ENSEMBLE

Nouveau dispositif pour stopper le frelon asiatique 8

## PARTAGER

Mars bleu : marcher, courir, prévenir 14

Impakt Ludres : un esprit sain dans un corps sain 15

## D'HIER À AUJOURD'HUI

Les lavoirs, à la source des liens sociaux 16

## FÉDÉRER

Chacun sa route, chacun son chemin 17

## ENTREPRENDRE

Les Paganis : transmission et goût du challenge 18

ABUS Levage France, c'est du lourd ! 19

## TRIBUNES

22

## GROS PLAN

Des lieux qui respirent

12-13

## PORTFOLIO

C'est arrivé à Ludres !

20-21



ÉDITO

Chères Ludréennes et chers Ludréens,

À l'heure où les jours s'agrandissent, c'est avec une émotion non dissimulée que je m'apprête à céder mon écharpe tricolore. Mon action au service de Ludres, pendant ces 31 années, a été guidée par la volonté de vous garantir une bonne qualité de vie et de services.

En dépit du désordre national, le travail réalisé me permet de laisser les clés de l'Hôtel de Ville en toute sérénité. En effet, notre belle ville possède les atouts nécessaires à l'épanouissement de tous, et ce quel que soit son âge. Dans ce numéro de *Ludres MAG*, vous verrez que les articles illustrant mon propos ne manquent pas, à l'exemple du dossier portant sur le budget 2026 stable et raisonnable à la fois. C'est une grande satisfaction, pour moi, que de transmettre une situation financière saine avec un désendettement total d'ici à la fin de l'année.

Je suis convaincu que le travail collectif est ce qui fait avancer un territoire. C'est dans cette perspective que nous vous incitons à vous engager. Avec le Conseil Municipal des Enfants, notre jeunesse s'implique dans la vie locale et initie des projets. Notre Centre Communal d'Action Sociale lui aussi s'investit, notamment pour les seniors avec, par exemple, le renouvellement des Taxis Bus tandis que, pour préserver notre biodiversité, plusieurs habitants volontaires participent à la mise en place d'un dispositif de lutte contre les frelons asiatiques. Enfin, chaque année vous êtes nombreux à vous mobiliser pour la bonne cause. Nous vous donnons donc rendez-vous, le 27 mars prochain, pour Mars Bleu. C'est ensemble et avec des actes concrets que nous contribuons à rendre la société meilleure.

Comprendre notre histoire est essentiel pour construire l'avenir. C'est pourquoi nous avons restauré le tableau des armoiries des comtes de Ludre et nous vous proposons un retour dans le passé à la découverte de nos lavoirs et fontaines. Nous le savons tous, il est important de savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va !

Enfin, la Ville n'en finit pas de rayonner grâce à ses entreprises et leurs savoir-faire. Dans ce numéro, vous franchirez les portes d'*Abus Levage France* et des *Paganis Traiteur*. Ayant toutes deux rapatrié leur siège social sur le *Dynapôle*, elles confirment l'attractivité économique de Ludres, une ville où il fait bon entreprendre.

J'aimerais clôturer cet édito en vous remerciant de m'avoir accordé votre confiance. Je souhaite également saluer le travail des agents municipaux qui m'ont accompagné, avec professionnalisme et sens du service public, dans cette entreprise passionnante et avant tout humaine.

Bonne lecture.

**Pierre BOILEAU**

Maire de Ludres

Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

Bulletin officiel de la Ville de Ludres - Hôtel de Ville : Place Ferri de Ludre, 54710 LUDRES  
Tél : 03 83 26 14 33 - Internet : [www.ludres.com](http://www.ludres.com) - E-mail : [mairie@ludres.com](mailto:mairie@ludres.com) -  
Directeur de la publication : Pierre BOILEAU - Rédactrice en chef : Sophie MERCIER -  
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Emmanuelle SCHMITT, Geoffrey JUNG,  
ABRACADABRA - Maquette et mise en page : ABRACADABRA - Crédit Photos hors mentions  
spécifiques : Service communication Ville de Ludres, ABRACADABRA - Impression : Lorraine  
Graphic. Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires - Dépôt légal N° 1725.

## EN BREF

### RENDEZ-VOUS AUX URNES

Les 15 et 22 mars, les élections municipales permettront d'élire les 29 conseillers pour les 6 prochaines années. Pour voter, vous devez vous rendre dans le bureau de vote indiqué sur votre carte électorale, muni de celle-ci et d'une pièce d'identité. En cas d'absence, vous pouvez faire un vote par procuration. Si vous disposez d'une identité numérique, il sera possible de faire cette démarche entièrement en ligne depuis [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr). Sinon, vous devrez vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie.

### DES HORAIRES SIMPLIFIÉS À LA MÉDIATHÈQUE

Depuis le début de l'année, la grille horaire de la Médiathèque a été simplifiée pour mieux répondre à vos besoins et vous offrir une meilleure accessibilité. Désormais, ce haut-lieu culturel est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h et les mercredis et samedis, de 10h à 12h et de 14h à 18h. L'adhésion, préférentielle pour les Ludréennes et les Ludréens, est gratuite jusqu'à l'âge de 18 ans et s'élève ensuite à 15 €.

### TÉLÉTHON : UN COMPTEUR RECORD

L'édition 2025 du Téléthon à Ludres a tenu toutes ses promesses puisque 5 214,80 € ont été collectés tout au long du mois de décembre par la Ville et les associations mobilisées pour faire avancer la recherche sur les maladies génétiques rares. Ce montant record a été remis le 27 janvier dernier à Michel Adam, responsable de la section départementale de l'AFM Téléthon pour offrir aux malades l'espoir d'avoir accès à un traitement. Merci à toutes celles et ceux, associations, clubs et particuliers qui se sont engagés pour faire vivre la solidarité.

# MÉMOIRE D'AVENIR

Quand les armoiries d'une grande famille ludréenne s'invitent en salle du Conseil Municipal : itinéraire singulier d'un tableau rendu à la lumière après deux siècles d'oubli.

C'est une belle histoire qui commence par un coup de téléphone d'une habitante de Frolois « *très au fait de l'histoire de sa commune et de celle de Ludres* », rapporte Pierre Claudotte, président du Cercle d'Études Locales. « *Cette dame a eu le réflexe de m'appeler après avoir découvert sur le site internet d'un antiquaire un tableau figurant les armoiries de la famille du Marquis Gabriel de Ludre et de son épouse Louise de Custine, deux personnages à l'origine de l'EHPAD\* Sainte-Thérèse, où sont aujourd'hui encore conservés leurs portraits.* »



Tableau figurant les armoiries du Marquis Gabriel de Ludre et de son épouse Louise de Custine, restauré dans les règles de l'art.

### Histoire et transmission

En passionné, Pierre Claudotte se saisit de l'affaire. Il prend contact avec des descendants de l'illustre famille installés en Normandie, qui le remercient pour sa démarche mais ne donnent pas suite. La Ville de Ludres se montre plus réceptive. L'idée de redonner du lustre à cette pièce de collection fait son chemin. Une fois acquise, il faut la restaurer, car le tableau n'est pas dans le meilleur état.

Cela sera fait dans les règles de l'art par des artisans spécialisés. Épilogue heureux, ce morceau d'histoire locale est aujourd'hui accroché dans la salle du Conseil Municipal, lieu symbolique où s'écrit le quotidien et l'avenir de notre commune. Quel plus beau message de transmission pour les citoyens de demain ?

## UNE HISTOIRE DE FAMILLE

C'est un fait historique : les Ludre, dont le nom est aujourd'hui éteint, descendaient des Frolois et à travers eux de la maison de Bourgogne. En 1282, Ferry de Frolois se marie avec Cécile d'Amance et achète la plus grande partie de la seigneurie de Ludres, dont sa famille prend le nom. Plus tard, les Ludre obtiennent le marquisat de Bayon, transféré en 1757 sous le nom de Frolois. Il est alors d'usage que le chef de famille porte le titre de marquis de Frolois et l'héritier celui de comte de Ludre. Les reliques de cette illustre famille lorraine sont rares ; ses châteaux ont été détruits, le mobilier dispersé... C'est donc un petit événement que d'avoir retrouvé le tableau des armoiries du Marquis Gabriel de Ludre et de son épouse Louise de Custine : une huile sur Toile du XVIII<sup>e</sup> dans son encadrement d'époque qui, d'après l'antiquaire, provenait du Château de Clévant, un écrin situé à Custines.

\* Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées et Dépendantes

# LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS TRACE SA FEUILLE DE ROUTE !

Le 24 janvier dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont retrouvés à l'Hôtel de Ville pour leur premier Conseil de l'année. Cette séance a été l'occasion de dresser un bilan et d'esquisser les perspectives à venir, un an après l'élection de Soline Garrigues à la tête du CME.



Les jeunes du CME et leurs tuteurs, aux côtés de Pierre Boileau, à l'occasion de leur premier Conseil Municipal.

La salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville était en effervescence le 24 janvier, à l'occasion du Conseil Municipal des Enfants. Guidés par le maire, Pierre Boileau, et plusieurs élus ludréens, les jeunes ont ouvert la séance par un retour sur les temps forts de l'année écoulée, avant de se projeter vers les projets de demain.

## Des priorités affirmées pour l'année à venir

Lors de ce Conseil, les jeunes ont présenté quatre délibérations, toutes validées par le maire avant leur mise au vote. La première portait sur l'organisation d'après-midi intergénérationnels trimestriels à la Résidence autonomie *Les Fougères*, favorisant les échanges entre générations autour d'activités ludiques et conviviales. Autre engagement fort : la tenue d'un stand de sensibilisation à l'environnement sur le marché lors de l'Opération Propreté du 11 avril prochain, rendez-vous annuel dédié au grand nettoyage de printemps de la ville et du *Dynapôle*. Les jeunes y rappelleront les éco-gestes du quotidien. Attachés aux valeurs de mémoire, les enfants ont également voté l'achat d'un nouveau

drapeau pour les cérémonies officielles, ainsi que le fleurissement des tombes des soldats ludréens morts pour la France, dans la continuité du travail engagé pour *GéoMémoire*. Enfin, leur participation au rassemblement des CME de la Métropole du Grand Nancy a été approuvée, offrant une nouvelle occasion d'échanges et de rencontres avec les jeunes élus du territoire. Pour clore la séance, Pierre Boileau a remis les diplômes de « Passeurs de Flamme » aux jeunes ayant veillé la flamme provenant de l'Arc de Triomphe le 8 novembre dernier. Une matinée dense et constructive, illustrant une nouvelle fois l'engagement citoyen et la motivation de ces jeunes Ludréens.

## Une année passée riche en engagements

La rétrospective de l'année écoulée a mis en évidence l'engagement des enfants dans la vie locale. Parmi les temps forts, leur implication dans le projet *GéoMémoire* a été particulièrement remarquable. Accessible sur smartphone, cet outil permet de localiser les soldats ludréens morts pour la France, inhumés au cimetière communal, et de

découvrir leur histoire. Les jeunes élus sont également revenus sur leur visite des mines de Neuves-Maisons, leur mobilisation lors des Brioches de l'amitié et d'Octobre Rose, ainsi que leur participation à l'exposition « Défi Zen » dans le cadre de la Semaine des droits de l'enfant, autant d'actions qui ont marqué une année 2025 placée sous le signe du partage et de la solidarité.

## DES JEUNES QUI ENTRETIENNENT LA FLAMME

Le 4 décembre dernier, plusieurs jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont reçu, à la Préfecture, leur diplôme de « Passeurs de la flamme de la Nation », remis par Christophe Antoni, directeur de cabinet. En novembre, six d'entre eux avaient veillé la flamme de l'Arc de Triomphe à l'Hôtel de Ville de Nancy, symbole du souvenir et de l'hommage rendu à celles et ceux morts pour la France.



Lors de leur prise en charge, les seniors bénéficient d'un accompagnement dès la sortie de leur domicile.

## EN VOITURE SIMONE !

Pour faciliter le transport des seniors âgés de 70 ans et plus, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose le service « Taxi Bus ». Le principe est simple : le-la Ludréen.ne réserve son trajet et un chauffeur vient le-la chercher pour l'accompagner à un rendez-vous. Fin 2025, lors du renouvellement de la convention de partenariat avec l'ADAPA 54, le CCAS a fait évoluer le dispositif afin de mieux répondre aux attentes des seniors. Désormais, le coût de la prestation est calculé selon le forfait kilométrique et le CCAS participe financièrement à hauteur de 50% avec un plafond annuel de 250 € par personne. Pour réserver et voyager en toute sérénité, il convient de contacter l'ADAPA qui pourra également vous orienter vers d'autres services selon vos besoins.

**CONTACT : 06 73 74 47 00**

## UN OUTIL 3 EN 1

Depuis cet hiver, les agents des Services Techniques disposent d'un nouvel outil. « Notre ancien tracteur, vieux de 15 ans, était constamment en panne. Il était impératif de le remplacer », explique Xavier Blanc, directeur des Services Techniques, « De ce fait, nous avons envisagé plusieurs pistes afin d'optimiser ce renouvellement de matériel. » Le nouveau tracteur, acheté à l'entreprise ludréenne Norematt, possède deux bras amovibles. « Le premier

nous permet de nettoyer la ligne d'eau des trottoirs plus rapidement que par le passé, tandis que le deuxième permet le fauchage en bord de route », détaille le directeur. Par ailleurs, la lame et la saleuse du précédent véhicule étant compatibles, ce nouveau tracteur participe au dispositif de viabilité hivernale. Avec cet outil moderne et polyvalent, l'efficacité de nos agents est optimisée et notre ville plus agréable.

## FIN DE CHANTIER

En janvier, les travaux du Gymnase Marie Marvingt sont arrivés à leur terme avec la rentrée progressive des collégiens, des clubs sportifs et des associations dans les salles Cerdan et Schweitzer. Complètement rénovée, cette dernière, d'une surface de 277 m<sup>2</sup> dispose maintenant d'une cuisine moderne et adaptée à certains événements tandis que l'isolation, le remplacement des menuiseries et la modernisation des systèmes de chauffage apportent davantage de confort. La salle Cerdan, ayant elle aussi été complètement rénovée et isolée, offre aux sportifs un espace spacieux et lumineux. Toutes deux reliées au gymnase et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) grâce à l'aménagement d'un ascenseur, elles disposent à présent de sanitaires PMR. Dernière étape de ce chantier d'ampleur débuté en septembre 2024, la mise en service de ces salles achève, en beauté, cette rénovation.



Le 11 février, lors de l'inauguration des 2 salles, l'obtention du label « Communes et Villes Sportives du Grand Est » a été mise en lumière.



Ce tracteur industriel est multifonction.

## L'ÉCOLE PLUS INCLUSIVE



Depuis 2019, la Ville travaille en partenariat avec l'Académie de Nancy-Metz et le Dispositif Intégré Médico-Éducatif (DIME) de l'OHS\* de Flavigny-sur-Moselle. Elle contribue à la scolarisation d'enfants en situation de handicap à l'école Pierre Loti. Chaque matin, du lundi au vendredi, une classe de sept élèves de niveau CM1-CM2 est accompagnée par Julie Villa, enseignante, et Lucie Toniolo, éducatrice spécialisée à l'OHS. En plus des apprentissages scolaires, les enfants participent à diverses activités, telles que la piscine ou le tennis. Récemment, la Ville a fait évoluer le dispositif pour renforcer l'inclusion de ces élèves : le jeudi, les jeunes déjeunent désormais au Restaurant scolaire avant d'être accompagnés par l'équipe d'animation municipale sur le temps périscolaire. Ce dispositif élargi offre aux enfants un cadre scolaire accueillant, bienveillant, tout en favorisant les échanges avec l'ensemble des élèves.

\* Office d'Hygiène Sociale

## LE REPAS DES SENIORS A TENU TOUTES SES PROMESSES !

Près de 470 Ludréennes et Ludréens âgés de plus de 70 ans se sont réunis le 15 février dernier, à l'Espace Chaudeau, pour partager le traditionnel repas des seniors. Un rendez-vous très attendu, placé sous le signe de la convivialité. Organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et en présence des élus municipaux, cette rencontre a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Tout au long de l'événement, les participants ont pu savourer un menu de qualité concocté par le traiteur *Les Paganis*. Portée par la musique entraînante de l'orchestre José Pereira, la salle s'est rapidement animée, invitant les participants à délaissier leur table pour quelques pas de danse. Entre échanges animés, rires et souvenirs partagés, ce moment a renforcé les liens et offert, pour certains, une échappée bienvenue face au quotidien et à la solitude. Le maire, Pierre Boileau, a tenu à adresser quelques mots aux seniors, rappelant que ce repas est bien plus qu'un simple rendez-vous festif. Financé par le CCAS, il s'inscrit dans une volonté municipale forte de valoriser la place des aînés dans la commune et de lutter activement contre l'isolement. Un engagement constant pour faire de Ludres une ville attentive et solidaire.



Le traditionnel repas des seniors offre aux aînés l'occasion de se retrouver dans la joie et la bonne humeur !

# NOUVEAU DISPOSITIF POUR STOPPER LE FRELON ASIATIQUE

Face à la progression du frelon asiatique, la Ville renforce son action pour protéger la biodiversité et les pollinisateurs. Très prochainement, un dispositif structuré sera déployé avec l'installation de 15 pièges sur le territoire ludréen. Il mobilise d'ores et déjà une vingtaine de bénévoles-piégeurs !



Le frelon asiatique est plus petit que son cousin, le frelon européen. Son thorax est entièrement noir et l'extrémité de ses pattes est jaune.

Espèce invasive particulièrement redoutée, le frelon asiatique représente aujourd'hui une menace majeure pour les abeilles et, plus largement, pour la biodiversité. Face à la hausse des signalements, enregistrée durant l'été 2025, la Ville a choisi d'agir dès le début du printemps en mettant en place un dispositif de lutte adapté. Celui-ci se traduit par l'installation de 15 pièges dans des secteurs stratégiques, intégralement financés par la collectivité. L'enjeu est de réduire la prédation, d'empêcher la création de nouveaux nids et de limiter l'apparition de nouvelles reines l'année suivante. Car c'est en intervenant le plus tôt que la lutte se révèle la plus efficace.

## Les bénévoles au cœur du dispositif

La réussite de cette action repose essentiellement sur l'engagement des habitants. Une vingtaine de bénévoles volontaires ont rejoint le dispositif afin d'installer individuellement des pièges de type japonais\* et de les entretenir chaque semaine pendant deux mois. Les bénévoles sont répartis géographiquement sur tout le territoire ludréen, de façon à créer un maillage efficace. Pour les accompagner, ils sont encadrés par Benoît Mongaillard, référent pour la Ville désigné par le GDSA (Groupe

de Défense Sanitaire pour la région Grand Est). Une réunion d'information était d'ailleurs organisée mi-février pour leur présenter le fonctionnement des pièges et les bons gestes à adopter.

## Reconnaître, signaler, ne pas intervenir seul

Introduit accidentellement en France au début des années 2000, le frelon asiatique s'est rapidement propagé en l'absence de prédateurs naturels. Espèce invasive, il menace la biodiversité en s'attaquant aux abeilles, essentielles à la pollinisation, pouvant en dévorer jusqu'à 55 par jour. Un seul nid peut en effet consommer jusqu'à 11 kg d'insectes pollinisateurs. Pour l'homme, il n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères, mais peut devenir défensif près de sa colonie. Le frelon asiatique se distingue par son corps sombre, ses pattes jaunes et ses nids souvent sphériques, majoritairement positionnés en hauteur. En cas de doute ou de découverte d'un nid sur un terrain privé ou public, il est essentiel de ne pas intervenir soi-même, mais de le signaler au référent. Si celui-ci est avéré, la Ville financera intégralement sa destruction. En combinant engagement citoyen,

coordination et signalements, la Ville agit de manière pragmatique pour préserver la biodiversité et la sécurité de tous.

## CONTACT :

**Benoît Mongaillard, référent pour la Ville : [frelon.ludres@gmail.com](mailto:frelon.ludres@gmail.com)**

## CHIFFRES CLÉS

Un nid peut engendrer  
**13 000** individus chaque saison

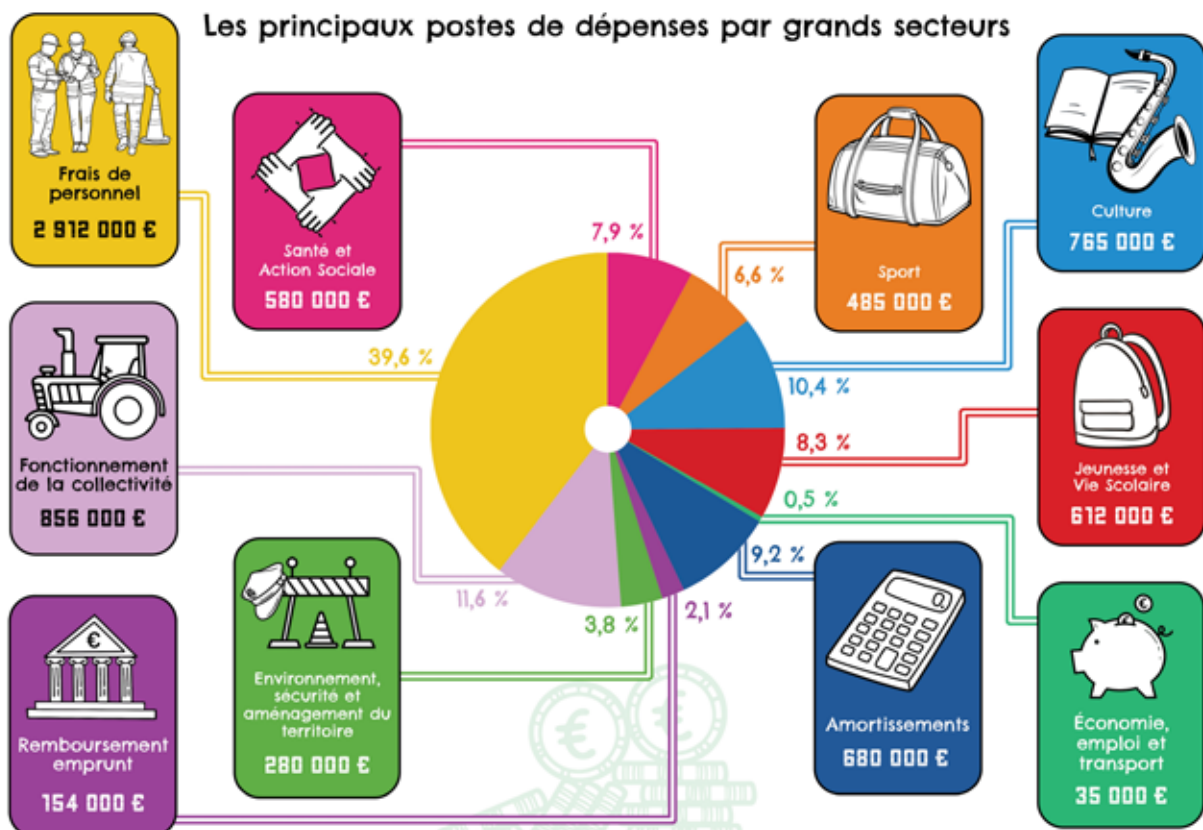
Un nid peut mesurer jusqu'à  
**80** cm de large

Un frelon asiatique possède une  
durée de vie moyenne de **30** jours  
en période estivale

**11** kg d'insectes pollinisateurs  
peuvent être consommés par un  
seul nid en une saison

**1** nid engendre **4 à 10** nids  
l'année suivante et abrite jusqu'à  
plusieurs milliers d'individus

\* Un piège à frelons asiatiques de type japonais est un récipient fermé, muni d'orifices latéraux qui attirent les frelons avec un appât liquide, leur permettent d'entrer mais les empêchent ensuite de ressortir.



# BUDGET 2026 : ASSURER LA TRANSITION

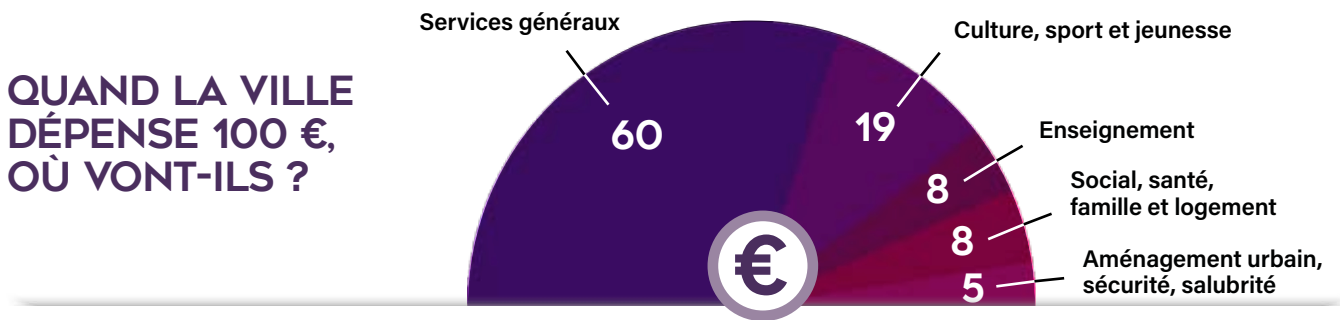
Lundi 9 février, les élus du Conseil Municipal ont voté à l'unanimité le budget 2026 de la Ville. Permettant d'assurer la transition avec la prochaine équipe municipale, il s'élève à 9,4 M d'€ dont 7 M d'€ dédiés au fonctionnement et 2,4 M d'€ à l'investissement. « Dans la continuité de l'action que nous avons menée ces dernières années, ce budget est prudent tout en garantissant le maintien de nos services pour la qualité de vie des Ludréennes et Ludréens », annonce Pierre Boileau, le maire. « Il est le reflet d'une situation financière stable et très saine tout en garantissant 826 000 d'€ pour les nouveaux projets d'investissement. »

# DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

La section « investissement » atteint près de 2,4 M d'€ dont 152 000 € dédiés au remboursement de la dette, 734 000 € de réserves financières et 500 000 € d'écritures comptables. Certains projets incontournables ont d'ores et déjà été identifiés, néanmoins la prochaine équipe municipale pourra prendre le relais en disposant d'une situation financière saine et définir ses propres projets d'investissements.

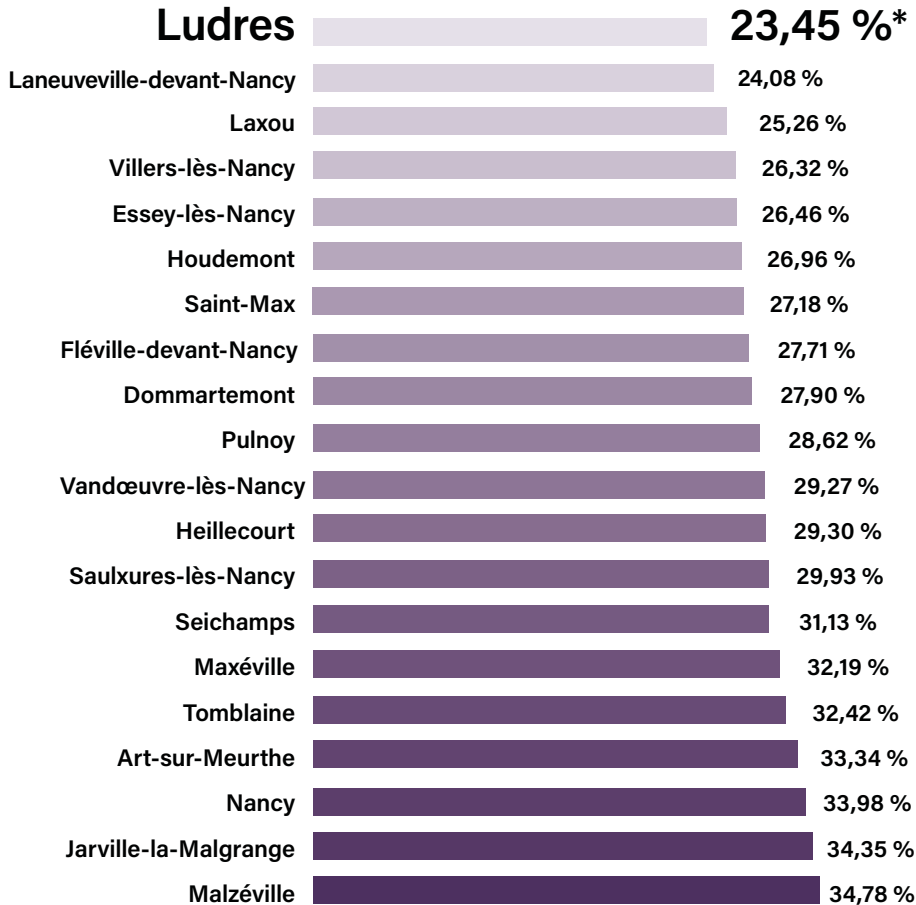


**2,4 M€**  
DANS LA SECTION « INVESTISSEMENTS »



## TAUX D'IMPOSITION

Pour la 28<sup>e</sup> année consécutive, la Ville a décidé de maintenir ses taux d'imposition. Elle conserve une fiscalité juste et équilibrée avec les taux les plus bas de l'ensemble des 20 communes de la Métropole.



\* Attention, 16,84 % de ce taux sont liés au transfert du taux départemental.

Données 2026 - Direction Générale des Collectivités locales

## CCAS : MAINTENIR LA SOLIDARITÉ

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) devrait être voté le 3 mars prochain par les membres de son Conseil d'Administration. Incluant une subvention de 560 000 € versée par la Ville, le débat d'orientation budgétaire, entériné le 17 février dernier, prévoit 1,7 M€ de budget avec pas moins de 83 000 € dédiés à l'investissement. Sont ainsi programmés des travaux de rénovation et d'entretien au Multi-accueil *Les Primevères* et à la Résidence autonomie *Les Fougères* afin de maintenir la qualité

de l'accueil proposé aux jeunes enfants et aux seniors. Les stores et l'alarme du Multi-accueil pourront être remplacés tandis que le four du restaurant et la VMC des *Fougères* devraient être renouvelés.

1,4 M € sont programmés dans la section de fonctionnement afin de garantir une continuité des activités organisées et de l'aide apportée aux habitants les plus fragiles tout en donnant la possibilité aux prochains élus de mener la politique sociale et les projets voulus.

## CHIFFRES CLÉS

### 23,45 %

Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties

### 12,12 %

Taux de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties

### 8,81 %

Taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

### 32 €

Montant de la dette par habitant à Ludres. Elle atteint 755 € au niveau national et 2 869 € au niveau métropolitain

### 147 276 €

Montant des subventions allouées aux associations, soit 21 € / habitant

### 269 000 €

Budget de l'École de Musique, financé à hauteur de 65 % par la Ville

# DES LIEUX QUI RESPIRENT

Protéger la santé de toutes et tous, préserver l'environnement et encourager le bien vivre ensemble. À Ludres, la lutte contre le tabagisme s'inscrit depuis longtemps comme une priorité. Alors qu'un nouveau décret élargit l'interdiction de fumer à de nombreux espaces publics, la Ville fait figure de précurseur. Sans attendre l'évolution de la réglementation, elle a choisi de développer des espaces de respiration, pensés pour le bien-être de chacun. Coup d'œil sur ces espaces sans tabac.



90 % des fumeurs commencent avant l'âge de 18 ans. Face à ce constat, l'État a récemment renforcé la réglementation afin de mieux protéger les populations, et en particulier les plus jeunes, des effets du tabagisme actif et passif. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, l'interdiction de fumer est étendue à de nouveaux espaces extérieurs du quotidien : parcs et jardins publics, abribus, abords des équipements sportifs, cours et espaces non couverts des bibliothèques ou encore lieux accueillant des activités culturelles et éducatives. Dans ces espaces, fumer est désormais passible d'une amende forfaitaire de 135 €. L'objectif est clair : réduire l'exposition à la fumée et débanaliser la cigarette dans l'espace public, afin que les jeunes ne commencent pas.

## Ludres, déjà dans le coup

À Ludres, cette évolution réglementaire ne constitue pas une révolution, mais bien une continuité. La Ville n'a en effet pas attendu ce décret pour agir. Depuis plusieurs années, elle a engagé une politique volontariste en faveur des espaces sans tabac, en

lien étroit avec la Ligue contre le Cancer. Cinq sites stratégiques avaient ainsi été identifiés et aménagés : les aires de jeux du Plateau des Loisirs, du parc Saint-Blaine et du parc Sainte-Thérèse inaugurés en 2017, et plus récemment, en 2022 aux abords des écoles Pierre Loti et Jacques Prévert. Aujourd'hui, la démarche se poursuit et s'élargit. De nouveaux lieux deviennent à leur tour des espaces sans tabac, comme les abords extérieurs de la Médiathèque, de l'École de Musique, de l'Espace Chadeau ou encore du Gymnase Marie Marvingt. « Cette démarche va permettre de protéger encore un peu plus les enfants et les jeunes du tabagisme », souligne Pierre Boileau, le maire. « Des panneaux informatifs ne seront pas systématiquement installés devant chaque bâtiment concerné. Il en va du bon sens de chacun de respecter la loi et de ne pas fumer là où les plus jeunes sont susceptibles d'être présents », ajoute-t-il.

## Les Cy-clope vont être désinstallés

Au-delà de la santé publique, les espaces sans tabac participent aussi à la

préservation de l'environnement, en limitant la pollution liée aux mégots, encore trop souvent jetés au sol. Pour lutter contre ce fléau, la Ville avait fait installer, en 2022, trois récupérateurs de mégots *Cy-Clope*, devant l'Espace Séquoia, le Gymnase Marie Marvingt et la Maison des Loisirs. Avec la nouvelle réglementation sur les espaces sans tabac, ces collecteurs vont être progressivement désinstallés. « La loi nous oblige à retirer les cendriers de ces différents lieux, car ils sont considérés comme des espaces où fumer est interdit », indique Pierre Boileau. À travers l'ensemble des actions entreprises, la Ville réaffirme sa volonté d'être une commune attentive à la qualité de vie et à la santé de ses habitants. Fidèle à ses engagements en matière de prévention, elle coordonne notamment les temps forts que sont Mars Bleu et Octobre Rose aux côtés de la Ligue contre le Cancer, tout en œuvrant activement à la protection de la biodiversité, à l'image de l'Opération Propreté. Et vous, si vous faisiez le premier pas pour arrêter la cigarette ?



En juin 2022, Pierre Boileau, le maire, Michel Dauça, président du Comité 54 de la Ligue contre le Cancer, les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ainsi que plusieurs élus de la Ville inauguraient de nouveaux espaces sans tabac devant les écoles. Ici, devant l'école maternelle Pierre Loti.

## LE TABAC, UN FLÉAU TRÈS POLLUANT

Le tabac ne nuit pas seulement à la santé : il a un impact environnemental majeur. À l'échelle mondiale, on estime à 4 500 milliards le nombre de mégots jetés par terre chaque année. Polluant les sols, les cours d'eau et les océans, ils se dégradent au bout de 15 ans seulement. Lors de cette dégradation, les mégots libèrent environ 7 000 substances toxiques et contribuent à la dégradation de la qualité de l'air et de l'eau. Par ailleurs, la production, la transformation et le transport du tabac émettent 84 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année, et la culture du tabac engloutit 22 milliards de tonnes d'eau par an. Ensemble, agissons pour une ville plus propre, et plus saine et plus solidaire !

## LIGUE CONTRE LE CANCER : UN PARTENARIAT HISTORIQUE

Depuis de nombreuses années, la Ville entretient un partenariat étroit avec la Ligue contre le Cancer, fondé sur la solidarité, la prévention et l'engagement collectif. Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation sont menées auprès de la population à travers des temps forts comme Octobre Rose et Mars Bleu. Ces rendez-vous visent à informer les habitants sur les facteurs de risque, à encourager le dépistage précoce et à promouvoir des comportements favorables à la santé. Grâce à la mobilisation des Ludréens, 50 027,14 € ont été collectés depuis 2021 lors de ces événements, contribuant directement au financement de la recherche, aux actions de prévention et au bien-être des personnes malades.

### Des espaces de respiration

Depuis 2017, la Ville agit également aux côtés de la Ligue contre le Cancer afin de limiter l'exposition au tabac dans l'espace

public. Annie Kieliszek-Vivant, alors chargée de prévention au sein de la Ligue départementale, avait œuvré à la création des premiers espaces sans tabac, faisant de Ludres une commune précurseur en la matière. Les jeunes, directement concernés par cet enjeu, avaient été associés à cette démarche à travers le Conseil Municipal des Enfants. Depuis son lancement, ce dispositif vise à offrir des lieux de respiration plus sains et à renforcer la sensibilisation des jeunes et des familles.

### Tabac et cancer, intimement liés

Le tabagisme est la première cause de mortalité évitable en France, avec environ 75 000 décès par an. Il est responsable d'un cancer sur trois, dont 80 à 90 % des cancers du poumon, et favorise aussi les maladies cardiovasculaires et les BPCO\*. Arrêter de fumer reste le moyen le plus efficace de réduire ces risques.

\* La bronchopneumopathie chronique obstructive est une maladie respiratoire chronique.

# MARS BLEU

## MARCHER, COURIR, PRÉVENIR

Fidèle à ses valeurs de convivialité et de solidarité, l'édition ludréenne de Mars Bleu met l'accent sur la prévention du cancer colorectal, en insistant sur les bienfaits de l'activité physique régulière et l'importance d'un dépistage précoce après 50 ans. Un combo gagnant !



Le 27 mars en soirée, venez nombreux faire tourner la roue du don, en enchaînant les tours de village.

On ne change pas une formule qui marche ! Cette année encore, la Ville se mobilise aux côtés de ses partenaires, le Comité départemental de la Ligue contre le Cancer, le CHRU, les professionnels de santé de Ludres, les commerçants locaux, les entreprises et les clubs et associations partenaires, dont le *Dynapôle-Entreprises* et *ALTER* (Association Ludréenne Trail et Running). Leurs objectifs partagés : promouvoir le dépistage précoce, arme la plus efficace contre le cancer colorectal, valoriser l'activité physique qui constitue la meilleure des préventions et soutenir la recherche grâce à la collecte de dons qui seront intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer.

### Trois temps forts

Chaque Ludréen pourra à titre individuel effectuer un don en ligne sur le site web de Mars Bleu et prendre part aux trois temps forts du mois.

L'édition 2026 débutera le samedi 21 mars au Plateau des loisirs avec le cocktail sport-nature proposé par *ALTER*. Au programme : challenge trail, marche nordique et balade pour les moins sportifs.

Elle se poursuivra le jeudi 26 mars au Dynacentre par une séance sportive à l'intention des salariés, organisée durant la pause méridienne par l'association *Dynapôle*. Enfin, vous êtes tous invités à venir grossir les rangs des marcheurs et coureurs pour le traditionnel défilé populaire dans les rues du village, le vendredi 27 mars à partir de 18h - départ de la course/marche à 19h : un moment de partage à la fois sportif, festif et solidaire puisque chaque tour achevé permettra de verser 1 € au profit de la recherche contre le cancer grâce à

*Fuji*, un laboratoire partenaire.

Outre le coin buvette-restauration tenu par le Comité des Fêtes, la place Ferri accueillera ce soir-là un Village de la santé animé par des médecins du CHRU, avec un endoscope : une belle opportunité pour lever quelques-uns des tabous autour de la maladie et favoriser la prévention. Venez nombreux et parlez-en autour de vous !

**INSCRIPTIONS, DONN EN LIGNE ET PROGRAMME COMPLET :**

**[www.ludres-marsbleu.fr](http://www.ludres-marsbleu.fr)**

## LES BONS CHIFFRES DU DÉPISTAGE

Le cancer colorectal touche environ 42 000 personnes chaque année en France (c'est le troisième cancer le plus fréquent tous sexes confondus en France) et tue environ 18 000 personnes (c'est la deuxième cause de décès par cancer en France).

La bonne nouvelle, c'est que lorsqu'il est détecté tôt, le cancer colorectal guérit plus de 9 fois sur 10. Le dépistage concerne plus spécifiquement les femmes et les hommes entre 50 et 74 ans parce que 95 % de ces cancers apparaissent après 50 ans. Parlez-en avec votre médecin, cela peut vous sauver la vie !

# IMPAKT LUDRES : UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

Depuis 2014, *Impakt Ludres* rassemble près de 200 adhérents de tous âges, adeptes du Kick-Boxing, sport de combat de percussion alliant les techniques de boxe pieds et poings. Au-delà de la pratique sportive, le club porté par son président Thierry Broegg promeut des valeurs liées au respect et à la persévérance. Présentation.



Chaque vendredi, les plus jeunes, filles et garçons, s'entraînent sous la bienveillance des coaches Fred et Thierry.

« Au départ, j'ai simplement ouvert une section de Kick-Boxing au sein du club de Taekwondo de Ludres », se rappelle Thierry Broegg, président d'*Impakt Ludres*. L'engouement était tel que 7 ans après, le moniteur diplômé en différents styles de boxe créait son propre club rassemblant aujourd'hui environ 200 adhérents répartis sur 6 créneaux d'entraînement. « Nous sommes l'un des clubs de la région qui compte le plus de sportifs », poursuit-il, « C'est un gage de sérieux témoignant de notre réputation et des valeurs que nous véhiculons. »

## Techniques et force musculaire

Combinant les techniques de coups de poings et de coups de pieds et tibias, le Kick-Boxing est un sport de combat très complet de part ces associations de techniques. « Avant tout, c'est un sport qui demande du travail et de la persévérance », précise Thierry Broegg, « car bien qu'il s'adresse à tous, quel que soit l'âge et le genre, le Kick-Boxing impose une discipline stricte et un travail conséquent. » C'est pourquoi enfants et adultes se retrouvent une à deux fois par semaine, au dojo de

Chaudeau, pour s'entraîner selon leur catégorie. Les séances d'entraînement sont similaires : échauffement, enchaînements des gestes techniques, renforcement musculaire mais aussi entraînement sur des sacs de frappe. « Il faut s'accrocher car au début c'est très physique, mais les bienfaits se font rapidement sentir et le Kick-Boxing peut vite devenir une passion », explique le président. En effet, en plus d'améliorer sa condition physique, le Kick-Boxing réduit le stress, augmente la concentration et enseigne des réflexes de défense.

## Plus qu'un club : une philosophie de vie

« Dans notre apprentissage, nous sommes exigeants sur plusieurs points : les combats, c'est dans le club. Si un adhérent use de violence gratuite dans la rue, il est renvoyé », insiste Thierry Broegg, « le respect de l'adversaire, la maîtrise de son impulsivité et la mentalité sont très importants. » C'est en se conformant à ces exigences et si

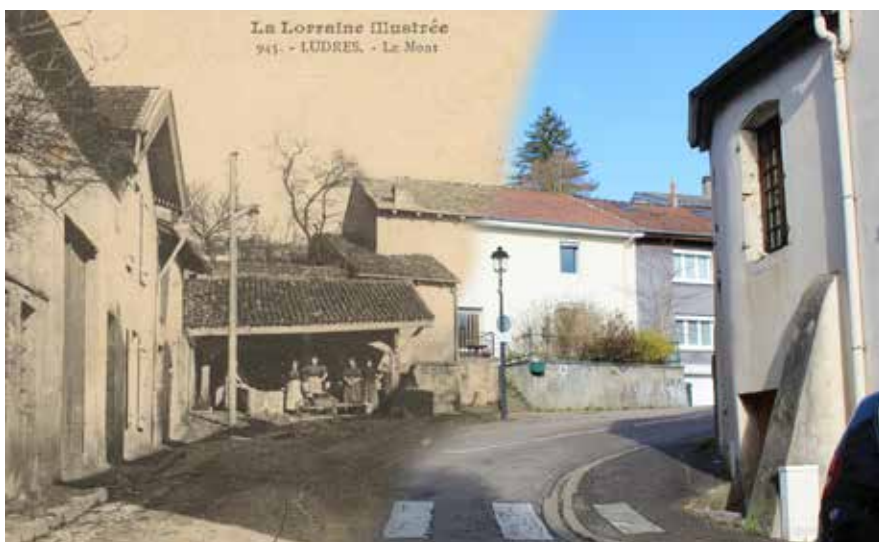
l'entraîneur juge leur niveau suffisant, que certains sportifs peuvent prendre le chemin de la compétition à l'exemple de Maxime Buisson, sacré Champion de France de Kick-Boxing Light en 2025. « Mais notre priorité avant toutes choses, c'est d'être un club de loisirs et c'est pour cette raison que nous avons développé le Cardio Boxing et le Kross Training. » Cette ambiance amène les adhérents à participer à plusieurs manifestations communales comme « Je me bouge, je découvre, je m'inscris » ou Mars Bleu. Aussi, le club co-organise des entraînements communs avec le Judo Club de Ludres deux ou trois fois par saison. « Ça nous permet de partager nos disciplines et ça matche pas mal », conclut le Président qui, après deux décennies de bons et loyaux services, pense à chercher son successeur afin de passer un jour la main, même s'il l'assure « Je serai toujours derrière ».

## CONTACT :

<https://impakt-kickboxing.blogspot.com>

# LES LAVOIRS, À LA SOURCE DES LIENS SOCIAUX

Répondant aux besoins hygiénistes et remplissant une importante fonction sociale, les lavoirs et fontaines se sont imposés, au fil du temps, comme des équipements publics au même titre que les écoles. *Ludres MAG*, en partenariat avec le *Cercle d'Études Locales*, vous propose d'en apprendre plus sur ceux de Ludres, situés sur la Place Ferri et rue du Mont.



Autrefois lieux de vie, les lavoirs sont aujourd'hui les vestiges de cette époque.

Bien que ce soit la loi du 3 février 1851 qui accorde un crédit spécial pour subventionner la construction de lavoirs partout en France, à Ludres la Place est équipée, avant la Révolution, d'une fontaine provenant du château afin de faciliter le travail des fermiers. En effet, lors de la séance d'août 1826, le Conseil Municipal d'alors accepte la donation du comte de Ludre qui cède la moitié de sa fontaine à la commune en échange de la prise en charge, par moitié, des réparations.

## L'eau, une préoccupation quotidienne

En 1844, des travaux s'imposent afin d'augmenter le débit ayant considérablement réduit. C'est ainsi que les conduits en ciment sont remplacés par des tuyaux de fonte comptant 8 centimètres de diamètre. Simultanément, le lavoir de la Place se voit équipé d'un rectangle de maçonnerie afin de soutenir un toit en tuiles tandis qu'un abri est édifié au lavoir de la rue du Mont pour répondre à la demande de la population et abriter les lavandières.

## Des réseaux au confort actuel

Dès 1884, plusieurs sondages sont effectués pour rechercher de nouvelles sources. En effet, la démographie ayant augmenté, les fontaines existantes ne sont plus suffisantes pour satisfaire les plus de 1 000 habitants que compte Ludres, majoritairement agriculteurs et ouvriers dans les mines de fer. Plusieurs bornes-fontaines, dont il reste aujourd'hui peu de vestiges, sont édifiées rue de Secours, rue de l'Atre, Grande rue, rue du Mont et au sein des deux écoles publiques dans les années 1920, pour un investissement de 98 000 francs. Ces dernières seront supprimées au sortir de la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale dans le cadre de travaux d'amélioration du réseau d'eau conduisant au raccordement des habitations moyennant une redevance annuelle de 1 500 francs.

L'installation et l'extension du réseau d'eau dans l'ensemble de la ville entraîna un changement considérable des modes de vie et un confort indéniable avec l'arrivée dans les foyers du lave-linge, de toilettes intérieures avec chasse d'eau, de salle de bains et de robinet offrant de l'eau potable.

## LE CAFÉ DES BAVARDES

La loi du 3 février 1851, votée par le Parlement français, accorde un crédit afin de subventionner la construction de lavoirs publics pour que les laveuses puissent y trouver une distribution « commode » d'eau mais aussi pour constituer des points d'approvisionnement. Le tout dans le but d'éviter de nouvelles épidémies de choléra, de variole ou encore de typhoïde. C'est ainsi que les lavoirs, interdits aux hommes, deviennent des lieux où les femmes se retrouvent pour laver leur linge mais aussi discuter, échanger des confidences et entretenir des commérages. Nettoyer son linge était très physique et en 1872, le maire Baron de Landre arrête qu'il est interdit de troubler le repos public en battant le linge avant 4h du matin en été et 6h en hiver.

# CHACUN SA ROUTE, CHACUN SON CHEMIN

**Chaque jour, la voie publique est partagée par de nombreux usagers. Pour promouvoir les bons comportements, la Métropole du Grand Nancy vient d'éditer le " Guide du bon partage de la rue ".**

La rue n'est pas seulement un axe de circulation. C'est un espace de vie, fréquenté quotidiennement par des piétons, des cyclistes, des automobilistes ou encore des utilisateurs de trottinettes. Pour garantir la sécurité de tous, le Code de la route

fixe des règles précises. La Métropole du Grand Nancy a souhaité aller plus loin en proposant un outil clair, pratique et accessible à tous. Illustré et pédagogique, le « Guide du bon partage de la rue » rappelle l'essentiel : règles de circulation, priorités, espaces dédiés et équipements indispensables. Il invite aussi chacun à adopter les bons réflexes, car bien partager la rue, c'est avant tout une question de comportement. Vigilance, attention à son environnement, anticipation et respect des autres permettent de limiter les situations à risque. Se rendre visible, signaler ses intentions et adapter sa vitesse sont autant de gestes simples qui facilitent la cohabitation. Sans oublier la courtoisie : un regard, un signe ou un « merci » peuvent faire toute la

différence. Le respect de chacun sur les routes, c'est l'affaire de tous, pour une ville plus sûre, plus fluide et plus apaisée.

**Ce guide est disponible à l'Hôtel de Ville et sur [www.grandnancy.eu](http://www.grandnancy.eu).**



-  Pergola
-  Vérande
-  Fenêtre
-  Volet
-  Porte
-  Garage
-  Portail

**Jusqu'à -20%\***

**Sur présentation  
du flyer**



193 rue Berthollet  
54710 LUDRES  
03.83.26.12.11  
[contact@espace-fenetres.fr](mailto:contact@espace-fenetres.fr)



\* voir conditions en magasin, offre non cumulable

# LES PAGANIS

## TRANSMISSION ET GOÛT DU CHALLENGE

Fondés en 2014 et situés sur le Dynapôle, *Les Paganis Traiteur* sont devenus incontournables dans le milieu de la gastronomie événementielle. Souhaitant poursuivre sur leur lancée, Margaux et Rémi Waneukem, les gérants, ont récemment investi afin d'agrandir et moderniser leurs locaux. Présentation de cette entreprise alliant tradition familiale et ambitions.



Les gérants aux côtés de leur père, devant leurs nouveaux locaux, rue Gustave Eiffel.

« Nous baignons dans l'univers de la gastronomie depuis que nous sommes enfants », indiquent Margaux et Rémi Waneukem, gérants de l'entreprise mais aussi sœur et frère, « c'est pourquoi en 2014, après nos études respectives, nous avons rejoint la société familiale Restaurabelle en créant Les Paganis Traiteur et en nous installant sur le Dynapôle. » Depuis, les jeunes entrepreneurs ont fait du chemin. Après s'être imposés dans le paysage culinaire régional avec l'activité « traiteur », ils ont racheté les parts de la société familiale de restauration collective, investi 2 M d'€ pour moderniser leurs locaux et rapatrié le siège social, auparavant localisé à Vandœuvre, à Ludres. « Nous avons quasiment triplé la surface de nos locaux, installé 130 panneaux solaires et désormais nous disposons d'un outil moderne qui fonctionne en auto-consommation », détaille fièrement Rémi Waneukem co-gérant et cuisinier, « Nous pouvons y concilier cuisine, logistique et show-room ».

### Savoir-faire et adaptabilité

À la faveur d'une cuisine exigeante et conviviale, *Les Paganis* couvrent plus de 1 000 événements par an pour une clientèle composée tant de particuliers que de collectivités et d'entreprises. « Grâce à notre expérience, notre goût du challenge et notre engagement, nous accompagnons nos clients dans leurs projets les plus fous », explique Margaux Waneukem, co-gérante et responsable commerciale. Aussi, en plus des habituels mariages, repas d'entreprise, cocktails et buffets, *Les Paganis* sont référencés auprès de plusieurs collectivités mais également dans des lieux prestigieux comme le château de Vandéleville ou ceux de Hattonchâtel et Autigny-la-Tour.

### Une histoire familiale tournée vers l'avenir

Fondé en 1997 par Jean-Claude Waneukem, la société *Restaurabelle* spécialisée dans la cuisine collective compte aujourd'hui 15 cantines d'entreprise réparties entre la Lorraine et les Vosges, dont celle de l'Est Républicain à Houdemont. « En créant *Les Paganis*, notre objectif était de développer

la partie traiteur », se rappelle la gérante, avant de préciser, « maintenant que c'est fait, nous nous consacrons également au développement de la partie restauration collective car nous sommes la seule société familiale sur ce secteur. » Avec leurs locaux modernes, du matériel innovant et une force salariale composée de 45 collaborateurs, les gérants souhaitent s'imposer sur le créneau du portage de repas à domicile pour les seniors et celui des frigos connectés en entreprise. « Notre situation géographique, au cœur du Dynapôle, s'y prête parfaitement », concluent-ils avec enthousiasme.

**CONTACT : [www.lespaganis.com](http://www.lespaganis.com)**

### CHIFFRES CLÉS

2 M d'€ d'investissement

950 m<sup>2</sup> de locaux

130 panneaux solaires

45 salariés

+ de 1 000 événements par an

# ABUS LEVAGE FRANCE, C'EST DU LOURD !

Soulever des charges lourdes, parfois jusqu'à l'extrême : c'est le quotidien d'ABUS Levage France. Installée à Ludres, l'entreprise conçoit des solutions sur mesure pour les professionnels confrontés à ces défis. Portrait d'un acteur industriel qui met sa force au service de nombreux secteurs.



L'équipe d'Abus Levage France ne recule devant rien pour relever les défis de ses clients !

120 tonnes. C'est la charge maximale, et pas des moindres, que peuvent supporter les ponts roulants développés par ABUS Levage France. Implantée rue Édouard Michelin, sur le *Dynapôle*, la société accompagne les acteurs de l'aéronautique, de l'industrie spatiale, du ferroviaire ou encore de la construction navale, en proposant des équipements capables de soulever, déplacer et sécuriser des charges hors normes. Ponts roulants, potences et portiques : l'entreprise fabrique elle-même l'ensemble de ses équipements, garantissant une parfaite maîtrise de la chaîne, de la conception à l'installation chez le client, tout en s'adaptant aux contraintes spécifiques de chaque projet. Filiale du groupe allemand ABUS Kransysteme GmbH, l'un des leaders mondiaux du levage industriel, ABUS Levage France a choisi d'établir son siège social à Ludres en juillet 2009. Elle pilote depuis le *Dynapôle* toutes ses activités en France et dispose également d'une agence technique, rue Gustave Eiffel. Pour assurer un service réactif, la société s'appuie sur 12 stations réparties

sur tout le territoire national, ainsi que sur des équipes dédiées à l'installation et au service après-vente. Un maillage qui permet de maintenir une relation de proximité durable avec ses clients.

## Des racines solides, une dimension internationale

Fondée en Allemagne dans les années 1960, ABUS débute son activité avec la fabrication de potences. Portée par une stratégie axée sur la qualité et l'innovation, elle élargit progressivement sa gamme et connaît une croissance continue. Cette dynamique lui ouvre les portes de l'international, avec la création de filiales en Europe, et des partenariats en Asie, en Amérique du Sud et en Australie. Aujourd'hui, ABUS s'impose comme une référence mondiale du levage industriel.

## Ludres, un ancrage stratégique

La présence d'ABUS Levage France à Ludres constitue un véritable atout. À proximité de sa maison mère allemande et des axes autoroutiers, le site bénéficie d'une situation idéale pour la logistique

et la relation client. Tournée vers l'avenir, l'entreprise multiplie les initiatives : en 2022, elle a créé la « Maison du levage », un espace unique de plus de 700 m<sup>2</sup> à Pusignan, près de Lyon, offrant à ses clients l'occasion de tester les équipements en conditions réelles. En 2025, elle a lancé de nouveaux programmes de formation pour permettre à ses clients de maîtriser pleinement leurs installations. Innovation, expertise et vision à long terme : autant de piliers qui dessinent les ambitions d'ABUS Levage pour les années à venir.



# C'EST ARRIVÉ À LUDRES



## DES VŒUX FÉDÉRATEURS

Le 5 janvier, près de 500 personnes étaient présentes à la dernière cérémonie des vœux du maire, Pierre Boileau, à Chaudeau.



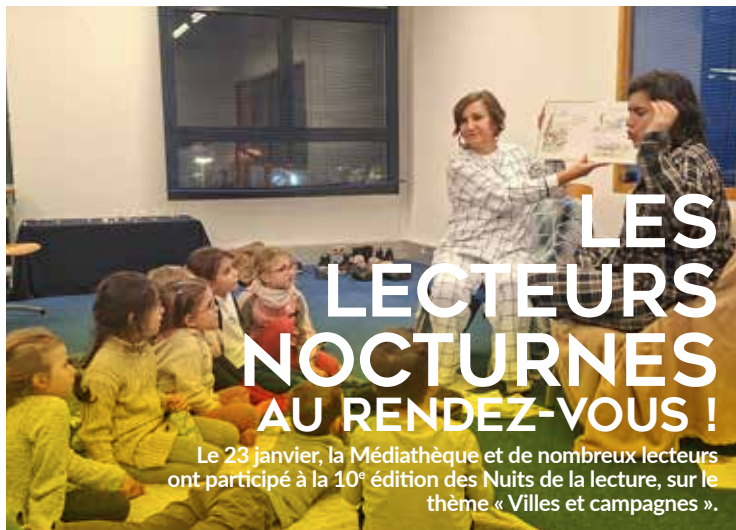
## LE SAINT PATRON LORRAIN ACCLAMÉ

Défilé, féerie, spectacle pyrotechnique, feux d'artifice... Le public a une nouvelle fois répondu présent à l'appel de saint Nicolas, le 13 décembre sur la Place Ferri.



## LA GÉNÉROSITÉ AU PROFIT DE LA SANTÉ

La Place Ferri s'est animée le 5 décembre dernier à l'occasion du Téléthon. Solidarité, magie de Noël et engagement étaient les maîtres-mots de cette édition !



## LES LECTEURS NOCTURNES AU RENDEZ-VOUS !

Le 23 janvier, la Médiathèque et de nombreux lecteurs ont participé à la 10<sup>e</sup> édition des Nuits de la lecture, sur le thème « Villes et campagnes ».



## LES AGENTS RASSEMBLÉS POUR LES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux au personnel communal ainsi que la remise des Médailles d'honneur du travail se sont tenues en salle du Conseil Municipal le 28 janvier.



## AU BAL MASQUÉ OHÉ OHÉ !

Près de 160 enfants se sont amusés sur le thème des chansons de Disney à l'occasion de Carnaval, le 8 février dernier à l'Espace Séquoia.

## LES SPORTIFS RÉCOMPENSÉS

Les Trophées des Sports ont une nouvelle fois mis en lumière les sportifs ludréens qui font rayonner la commune, le 21 novembre, à la Maison des Loisirs.



## UNE RENCONTRE " ÉPIPHANIQUE " !

Les petits des *Primevères* et les musiciens de l'École de Musique ont retrouvé les résidents des *Fougères* pour un moment musical et gourmand, le 21 janvier dernier.

## Un bilan concret

18 années en tant que maire de Ludres et voici venu le temps de tourner la page de cette belle et longue histoire. Ces années au service du territoire et de ses habitants ont été une expérience passionnante pour l'ensemble de l'équipe et moi-même. Il est temps de dresser le bilan de l'action menée au cours de ce dernier mandat. Il a été éprouvant car impacté par la crise sanitaire, l'inflation, la multiplication des catastrophes climatiques, la résurgence des conflits armés et l'instabilité politique. En parallèle, les financements se sont drastiquement réduits et nous le voyons, les exigences de nos habitants, vos exigences, se sont accrues. En dépit de cela, nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés avec 9 M d'€ investis en 6 ans. Les bâtiments communaux ont été rénovés énergétiquement, nous avons initié de nouvelles mesures pour renforcer la sécurité, nous avons mis en place des dispositifs pour accentuer la citoyenneté tandis que nous avons continué de soutenir nos associations, de développer l'offre culturelle et de maintenir l'attractivité économique du *Dynapôle*.

Tout ce travail poursuivait deux objectifs : contribuer à votre qualité de vie quotidienne et maintenir l'attrait de notre commune. À ce titre, nous sommes reconnaissants du comportement de la liste d'opposition, pilotée par Claude Lombard, ayant toujours fait preuve d'une coopération constructive.

## Ensemble nous sommes plus forts

En effet, on gagne toujours à se montrer constructif et à être force de propositions. C'est pourquoi notre démarche a été la même au sein du Conseil de la Métropole du Grand Nancy. En tant que Vice-président chargé des relations avec les territoires voisins et président de la Multipôle sud Lorraine, représentant 13 intercommunalités et 560 000 habitants, je tiens à souligner que la réflexion commune, le partage des pouvoirs, l'écoute et le respect de chacun ont été précieux et ont contribué à faire aboutir, avec succès, plusieurs projets. Je ne serai pas exhaustif, mais je citerai la création de l'agence économique *Lorr'Up* qui met en œuvre une action de conquête et de développement du tissu d'entreprises, la création d'un groupement associant la Métropole aux 14 intercommunalités, allant de Pont-à-Mousson à Bar-le-Duc en passant par Toul pour recycler les déchets dans l'unité de valorisation énergétique implantée à Ludres et la création d'une société d'Economie Mixte dédiée à l'énergie. Ces réalisations, primordiales, démontrent la volonté de travailler ensemble, au profit de notre territoire et de ses habitants. Cette logique territoriale, je l'ai incarnée avec Véronique Rapon, ma première adjointe et conseillère métropolitaine à la faveur d'une ambition partagée pour toutes et tous. Je tiens à la saluer et la remercier chaleureusement car ensemble nous formions un binôme efficace et présent sur le terrain. Je n'oublie pas non plus de remercier l'ensemble de mes collègues élus pour leur travail, leur assiduité et leur confiance ainsi que tous les agents de la Ville.

**Pierre Boileau et les élus de Ludres Avenir**

## Questions finances

Trois temps forts rythment la vie financière des collectivités locales : le Débat d'Orientation Budgétaire, le Budget Primitif qui porte sur un an et nécessite souvent d'être adapté, en cours d'année, par un budget complémentaire ou des décisions modificatives et le Compte Financier Unique qui doit être voté avant le 30 juin et présente le bilan de l'année écoulée.

Au moment où nous rédigeons cette tribune qui paraîtra dans le *Ludres MAG* distribué fin février, nous n'avons connaissance que du Débat d'Orientation Budgétaire qui a été présenté en Conseil Municipal le 15 décembre. Mais il n'en est pas moins riche d'informations. Il porte à la fois sur l'année 2025, dont il fait le bilan, et sur l'année 2026 en tenant compte des incertitudes dues aux difficultés d'élaboration du Projet de Loi de Finances de l'État.

En ce qui concerne la section de fonctionnement de 2025, les recettes de la commune s'élèvent à 6,72 M d'€ et sont très largement dues aux entreprises du *Dynapôle* dont la participation représente environ 4,68 M d'€. Les charges, quant à elles, se montent à 6,26 M d'€. Les frais de personnel en constituent le principal poste avec un budget de 2,80 M d'€. Mais la Ville finance également le CCAS (560 000 €), la vie scolaire hors frais de personnel (550 000 €), la Médiathèque (340 000 €), les différents dispositifs liés à la sécurité publique (210 000 €), l'École de Musique (175 000 €), etc.

Quant aux opérations de la section d'investissements, dont le budget total est de 4,5 M d'€, elles ont concerné principalement la rénovation de l'Aire de Jeux Couverte (3,1 M d'€), le ravalement de la mairie (120 000 €), les Vestiaires du Bon Curé (89 000 € à titre de complément) et la toiture de la Médiathèque (24 500 €).

Pour ce qui est de l'année 2026, le Débat d'Orientation Budgétaire propose une prudente approche du Budget Primitif avec des recettes et des dépenses en équilibre, comme l'exige la loi, pour un total de 6,65 M d'€. L'enveloppe de crédits nécessaires aux frais de personnel, estimée à 2,90 M d'€, constitue encore la plus importante charge et les impôts et taxes d'un montant de 4,9 M d'€, la plus grosse source de revenus. Mais nous ne saurions terminer cette tribune sans évoquer les opérations d'équipements. Si le début de l'année a vu s'achever les travaux dans les salles Schweitzer et Cerdan de Marie Marvingt, d'autres opérations sont programmées, à savoir par exemple la reconversion du Poste de Police Nationale situé Avenue du Bon Curé pour 175 000 €, la réfection des toitures du groupe scolaire Prévert pour 30 000 € ou encore la transformation du système d'éclairage du Plateau des Loisirs et son passage en leds pour 45 000 €. Il appartiendra à la nouvelle équipe municipale de gérer l'ensemble des équipements à réaliser.

**Les élus de Pour Ludres, résolument  
Claude Lombard, René Burté, Jean Patras**

**S**  
SOCOPI

**ANTHONY LEMOINE**  
COURTIER EN PRÊT IMMOBILIER ET  
ASSURANCES DE PRÊT  
GESTION DE PATRIMOINE  
DEFISCALISATION  
PLACEMENTS

Pensez au parrainage !  
Recommandez vos proches auprès de  
SOCOPI, une façon de recevoir la coquette  
somme de 200 euros !

ALEMOINE@SOCOPLIMMO  
06.11.68.89.45



**SAFTI**  
LAETITIA & AURÉLIEN ALENDIA

UNE FAMILLE LUDRÉENNE AU  
SERVICE DE LA VÔTRE

Estimation  
offerte !

Votre projet en toute sérénité  
avec vos conseillers  
immobiliers près de chez vous !

LAETITIA.ALENDIA@SAFTI.FR  
06.70.25.93.19



**BASTIEN BOIS ÉNERGIE** 



**BOIS DE CHAUFFAGE**  
SÉCHÉ NATURELLEMENT,  
SCIÉ ET LIVRÉ

**GRANULÉS DE BOIS**  
LIVRAISON EN PALETTES,  
VENTE AU DÉTAIL

**BÛCHES COMPRESSÉES**  
HAUT RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE,  
RANGEMENT FACILE,  
PROPRE, MOINS DE  
PROJECTIONS DE BRAISES,  
PEU DE CENDRE

 appelez-nous au **03 87 05 47 55** ou au **06 86 26 65 67**  
ou passez directement vos commandes sur [www.bastien-bois.fr](http://www.bastien-bois.fr)

**Votre fidélité  
n'a plus  
de limite!**  
**McDo+  
non plus!**



 **Je crée mon compte sur**   
**Je m'identifie à chaque commande**

- + de points**
- + d'exclusivités**
- + de promotions**
- + d'objets collectors**

**McDonald's Ludres** - Boulevard des Technologies

**LE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ PAR**  **TÉLÉCHARGEZ L'APP McDO FRANCE**



**NOUVEAUTÉS  
SERVICE AUDITION**



**ON EST FAIT  
POUR S'ENTENDRE**

**LE COLLECTIF  
OPTIQUE AUDITION  
DES LUNETIERS**

**Guillaume POWALLA**  
Av du Bon Curé, Cc Intermarché  
54710 Ludres  
OUVERT du lundi au samedi  
de 9h00 à 19h00

Services à domicile - Contrôle de vue  
Bilan Auditif - Spécialisé en tir sportif  
Lentilles de contact - RDV sur 

**Tél : 03 83 53 25 43**

**BILAN  
AUDITIF  
OFFERT**

# MARS BILEU

Ensemble engageons-nous contre le cancer colorectal

**21 MARS**

**27 MARS**

**TRAIL ET MARCHE  
NORDIQUE**

**MARCHE ET  
FOOTING**

